

Faculté des sciences économiques, sociales et politiques



POLS3DA SO Diplôme d'études approfondies interuniversitaire en sciences sociales (anthropologie et sociologie)



Gestion du programme

POLS Département des sciences politiques et sociales

Objectif de la formation

En 2005-2006, tous les étudiants admis au doctorat seront inscrits au DEA correspondant. Ils seront répartis ultérieurement dans les formations doctorales thématiques. Les activités réalisées dans le cadre de leur DEA en 2005-2006 seront validées dans le cadre de la formation doctorale à laquelle ils seront inscrits ultérieurement.

Le DEA (diplôme d'études approfondies) en sciences sociales s'adresse aux étudiants porteurs d'un diplôme de 2ème cycle désireux d'acquérir une formation approfondie et pratique à la recherche en anthropologie ou en sociologie. Il constitue, au plan européen, une condition d'accès au doctorat dans ces disciplines.

Le programme du DEA interuniversitaire trouve son inspiration principale dans la volonté de dépasser l'enseignement de contenus spécialisés pour se concentrer sur l'acquisition de compétences en termes de démarche scientifique en privilégiant une pédagogie du projet individuel. Elle repose sur une double implication de l'étudiant dans sa formation : séminaires interactifs en théorisation, méthodologie et opérationnalisation d'une part, et insertion dans une pratique concrète de recherche d'autre part. Ce programme se caractérise donc par une grande autonomie des étudiants et par une individualisation de l'encadrement pédagogique, dans une perspective tutorale.

Afin d'offrir aux étudiants les plus larges possibilités en matière de séminaires et de pratiques de recherche, l'Université libre de Bruxelles, l'Université catholique de Louvain et les Facultés universitaires Saint-Louis ont uni leurs efforts pour organiser ensemble ce DEA, unique en Communauté française de Belgique. Cette collaboration n'est possible que grâce à la coopération continue entre équipes de recherche de ces trois institutions depuis plusieurs années. Elle permet de multiplier les contacts et de renforcer les liens entre les étudiants des différentes institutions universitaires francophones du pays et d'accroître l'intérêt du programme pour les étudiants étrangers.

Conditions d'admission

Sont admissibles les porteurs d'un grade académique sanctionnant des études de base dans les domaines de la sociologie et de l'anthropologie, obtenu avec mention, ou un niveau équivalent et délivré par une institution universitaire de la Communauté française de Belgique.

Sont aussi admissibles les porteurs d'un grade académique sanctionnant des études de base dans un autre domaine et les porteurs d'un diplôme belge sanctionnant des études de base en sociologie ou en anthropologie délivré par une institution universitaire n'appartenant pas à la Communauté française, moyennant un examen et acceptation d'un dossier de candidature par le Conseil du DEA.

Les candidats au programme qui ne sont pas titulaires d'un diplôme visé à l'un des deux alinéas précédents sont admis sur dossier, dans le cadre de la procédure habituelle d'admission en vigueur dans chaque institution.

L'étudiant doit choisir l'orientation "Anthropologie" ou l'orientation "Sociologie".

Pour pouvoir s'inscrire dans une des deux orientations ("anthropologie" ou "sociologie"), il faut avoir suivi au moins 210 heures de cours relevant de la discipline mentionnée dans l'orientation choisie. SI ce minimum n'est pas atteint, des compléments peuvent être ajoutés au programme.

L'admission au programme peut être subordonnée à l'inscription à certains cours des programmes de licences et de DES offerts par les différentes institutions partenaires, si le Conseil du DEA estime qu'une mise à niveau dans l'un ou l'autre domaine est nécessaire. La connaissance passive de l'anglais et la connaissance active du français sont des prérequis.

Le programme couvre normalement un an de formation. L'étalement sur deux ans peut être sollicité pour des motifs spécifiques.

Demande d'admission

Les procédures d'admission et d'inscription au rôle de l'Université sont reprises dans la partie "Renseignements Généraux" de la page WEB : <http://www.ucl.ac.be/etudes/programmes.html>

Les demandes d'admission ou de renseignements complémentaires doivent être adressées au secrétariat du Département des sciences politiques et sociales ou au responsable académique UCL du DEA (Secrétariat POLS : I. Hennau 010/47 41 31).

Structure générale du programme

Le diplôme interuniversitaire d'études approfondies comporte deux orientations : "anthropologie" "sociologie" et . Le programme comporte 330 heures de formation réparties en séminaires et travaux pratiques de recherche. La défense d'une note d'expertise personnelle clôture le programme.

Contenu du programme

Séminaires (90 h., 30 Crédits)

Parmi les propositions qui suivent, les étudiants doivent choisir un séminaire de Théorisation, un séminaire de Méthodologie et un séminaire d'Opérationnalisation des processus de recherche, soit un total de trois séminaire de 10 crédits chacun impliquant notamment 30 heures avec le professeur. Les séminaires ont lieu sur les sites indiqués entre parenthèses, soit à Bruxelles ou à Louvain-la-Neuve.

La structure des séminaires est durable mais les intitulés des contenus et les enseignants titulaires des séminaires peuvent être modifiés lors de chaque année académique. Ci-dessous, le programme effectif 2004-2005. Le programme 2004-2005 sera diffusé à la fin mai 2005.

Théorisation

- Nouveaux enjeux autour de la question du symbolisme (Jean-Pierre Delchambre - FUSL)

ou

- La notion de rationalisation dans les sciences sociales : aspects épistémologiques (Nathalie Zaccari-Reyners - ULB)

Opérationnalisation des processus de recherche

- Conception et mise en oeuvre d'une recherche concrète (Daniel Bodson - UCL)

ou

- Mise en oeuvre d'un projet de recherche-action basé sur l'analyse en groupe (Abraham Franssen et Luc Van Campenhoudt - FUSL)

Méthodologie

- Analyse des données : approches quantitatives (Edmond Legros - UCL)

ou

- L'analyse quali-quantitative comparée (AQQC/QCA) : approche et techniques, applications, potentiels et limites (Gisèle De Meur - ULB)

ou

- Questions de méthode en anthropologie (Philippe Jaspers - ULB)

Travaux pratiques (210 h., 15 Crédits)

Coeur de la formation, les travaux pratiques de recherche sont effectués sous la conduite d'un formateur, soit à titre individuel, soit au sein d'une équipe de recherche appartenant à l'une des institutions impliquées dans le programme. Les travaux pratiques et leurs produits font l'objet d'une évaluation propre, incluant notamment la capacité à en rendre compte en des termes appropriés à la communication scientifique.

SOC3914 Travaux pratiques de recherche[120h] (15 crédits)

Jean-Michel Chaumont, Jean De Munck,
Bernard Francq, Bernard Fusulier,
Jean-Pierre Hiernaux, Pierre-Joseph
Laurent, Vincent Lorant, Thomas
Perilleux

Note d'expertise (15 Crédits)

Les participants définiront avec l'appui de leurs formateurs, et dès les étapes initiales de leur formation, le projet d'une note d'expertise qu'ils élaboreront progressivement, notamment à l'occasion de leur activité dans le cadre des travaux pratiques de recherche. Cette note d'expertise (de 50 000 signes environ) vise à démontrer la capacité personnelle à participer, dans les termes requis par la communication scientifique, à l'analyse, à la critique et à la production des outils conceptuels, théoriques et méthodologiques au service de la recherche concrète. Elaborée au cours de la formation et présentée sous forme d'un projet d'article scientifique évaluable comme tel, la note d'expertise se conçoit en vue de l'évaluation finale de la formation.

En fin d'année, la note d'expertise fera l'objet d'une communication orale et d'une discussion dans le cadre d'un séminaire général, avec l'ensemble des étudiants et des enseignants du DEA, qu'il est prévu de réunir à trois reprises au cours de l'année.

Compléments de programme

Selon les besoins particuliers de leur projet de formation ou en vue de compléter leur formation de base, les participants pourront, avec l'accord du Conseil de DEA, ajouter à leur programme un maximum de 90 heures de cours complémentaires, dispensés au sein de l'Université où ils sont inscrits ou dans d'autres établissements universitaires.

Première séance de séminaire

Le premier séminaire regroupant l'ensemble des étudiants du DEA aura lieu le jeudi 6 octobre 2005 de 17 h 30 à 19 h 30 aux Facultés universitaires Saint Louis, 43 boulevard Botanique, 1000 Bruxelles.

Cette première rencontre sera consacrée à la présentation des enseignants et des étudiants ainsi qu'à une information sur le déroulement de l'année et sur le contenu et l'organisation des séminaires, des travaux pratiques de recherche et de la note

d'expertise.